

LA PAROLE DE L'ÉLÈVE

Une histoire récente. L'apprentissage de la langue maternelle est une question assez récente dans l'histoire des programmes de l'Éducation Nationale. La place de l'oral n'a cessé de croître avec le développement plus récent dans les années 60/70 de la linguistique. Mais il faudra attendre la définition des cycles en 1991 et les derniers programmes pour voir apparaître les étapes programmées d'un enseignement aujourd'hui considéré comme « majeur ».

La question du sens de la communication orale à l'école est une question encore plus récente.

Si la volonté de faire parler les élèves dans des situations variées est clairement affirmée dans les programmes de ces dernières années, un rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale souligne que la réflexion concernant l'apprentissage de la langue doit avant tout envisager le sens réel de cette communication.

Pourquoi ?

Quand ?

Comment ?

Puisqu'il s'agit de communiquer réellement, la communication doit s'inscrire dans une situation véritable, être ancrée dans la vie sociale de la classe, être organisée, régulée et évaluée.

- ***Comment et pourquoi échanger avec les autres élèves dans des classes dont l'organisation est presque toujours frontale ou dans lesquelles le silence apparaît comme le moment où pourrait surgir de l'inattendu ?***
- ***Comment et pourquoi s'exprimer si cette parole n'induit pas des échanges, des choix, des décisions et une mise en actes effective ?***

Quel statut de la parole ?

La communication à l'école est un acte social ancré dans la vie de la classe, dépendant de plusieurs éléments.

- ***de la finalité et de l'objet de la communication :***
Pourquoi parle-t-on en classe ?
De quoi parle-t-on ?
- ***du statut des élèves et de la nature des communications et des échanges :***
Qui parle à qui, et comment dans la classe ?
Quelle place dans la vie scolaire les élèves tiennent-ils réellement ?
Quel pouvoir, quelles responsabilités exercent-ils ?

La parole de l'élève : sa finalité.

La parole de l'élève ne doit pas être cantonnée à des seules fins de contrôle ou d'évaluation en invitant l'élève à parler pour répondre aux questions de l'enseignant.

La parole de l'élève est à envisager sous une triple finalité :

- 1. celle de l'expression de soi ;***
- 2. celle de la production de normes sociales ;***
- 3. celle de l'apprentissage.***

Finalité d'expression de soi

Oser s'exprimer !!!!!

La parole est un acte d'expression de soi, une prise de risque, un vecteur d'émotion, d'affirmation et de découverte de soi et des autres.

De nombreux enfants arrivent à l'école pleins des défaites qui les empêchent de construire paisiblement leur rapport à eux-mêmes, aux autres et au monde.

Les enseignants perçoivent ces malaises à travers les formes de prise de parole de l'élève, violentes, mutiques, désordonnées, appauvries.

Les réponses compensatoires multipliant les situations et les temps de langage, sont peu opérantes car l'oral ne se réduit pas à l'émission sonore.

La parole doit aider l'enfant à affirmer ce qu'il est, à se découvrir au milieu des autres, à prendre conscience de son identité, petit être à la fois semblable et unique.

Je m'exprime, je fais sortir mes émotions, mes sentiments, mes convictions, mais cette expression dans la classe est un acte social, elle est présentée aux autres, se confronte à celle des autres.

Cette expression/confrontation m'amène à mieux me connaître, à reconnaître l'autre comme un autre moi-même à la fois identique et différent.

Dans quelles conditions, au travers de quelles activités, de quels dispositifs pédagogiques, l'école peut-elle permettre l'expression et la connaissance de soi et des autres ?

Vous trouverez dans les pages qui suivent des éléments de réponses :

- *Activités pour faire connaissance et développer une ambiance de classe.*
- *Conseils*
- *Ateliers philo*
- *Marché des connaissances*
- *Echanges de savoirs*
- *Débats dilemme*
- *Activités artistiques, théâtrales, jeux dramatiques.*

Finalité de production de normes sociales.

La parole permet la production de règles, de lois... C'est par elle que se tissent les relations, que se prennent les décisions qui nous permettent de vivre et d'agir ensemble.

*Parole échange, confrontation, interactive, elle est **le médiateur privilégié dans la construction du rapport social.***

C'est cette parole qui me permet de m'opposer à l'autre de façon non violente, c'est celle qui me permet de m'exprimer en respectant les règles, les conventions de la vie en société.

Faire de la classe une communauté de vie demande l'institution d'un certain nombre de dispositifs, sans lesquels discuter, s'écouter, exprimer ses désaccords relève du défi.

Pour Francis Imbert, il importe que l'enseignant ait recours à des institutions, à des dispositifs de médiations qui fassent tiers entre les enfants et lui, entre les enfants eux-mêmes..., qui permettent à chacun de se confronter à la loi de l'obligation à l'échange, à l'interdit de la violence.

Au travers de quelles activités, quels outils, lieux et structures d'échanges amener les élèves à participer effectivement à la vie du groupe, à développer les compétences nécessaires au débat et à l'échange démocratiques ?

Vous trouverez dans les pages qui suivent des éléments de réponse :

- *Conseil de classe*
- *L'heure de vie de classe*
- *Le journal scolaire*
- *Le débat réglé*

Finalité d'apprentissages

La parole à l'école est à la fois un Objet d'apprentissage et un Outil au service des apprentissages

Objet d'apprentissages, il s'agit d'apprendre à communiquer et/ou s'exprimer dans différents contextes, en respectant divers modes d'expression et registres de langue (voir programmes)

Outil au service des apprentissages, c'est elle qui permet d'apprendre à l'autre, par l'autre et avec l'autre. C'est elle qui permet de structurer la pensée. La verbalisation traduit des démarches : **observation, Comparaison, formulation d'inférences, d'hypothèses ou de critères, justification et articulation de points de vue différents.**

Cette parole est un vecteur d'apprentissages cognitifs, métacognitifs, méthodologiques, philosophiques.

C'est en introduisant un parler vrai au cœur des situations d'apprentissage dans lesquelles les élèves sont invités à construire ensemble leurs savoirs que la démarche coopérative amène les élèves à se centrer sur leurs propres actions et pensées, grâce à la possibilité de les confronter avec celle des autres.

L'explication, la justification, la confrontation ne peuvent prendre le sens du parler vrai que s'ils s'ancrent dans une relation coopérative, dans une relation où l'on est amené à travailler avec les autres, où l'on est amené à apprendre par les autres, où l'on est amené à expliquer aux autres.

Comment faire, quels outils utiliser pour amener des élèves d'un groupe a priori hétérogène à véritablement travailler ensemble, à transformer cette activité en une véritable activité coopérative ou chacun contribue à sa mesure à la réussite du groupe ?

Vous trouverez dans les pages qui suivent des éléments de réponse :

- *Définition de l'interdépendance positive.*
- *Le tutorat*
- *Les échanges de savoirs*
- *Les intelligences multiples*

Et des outils :

- *Grille d'équipe*
- *Casse tête d'expertise*
- *Graffiti circulaire, multiple ou collectif*
- *Table ronde écrite*

Quel statut de l'élève ?

La Problématique « Parole d'élève » implique d'observer le statut des interlocuteurs, leurs droits, leur pouvoir d'action et d'expression et la place qu'ils tiennent effectivement, dans le cadre contraignant de l'école ou de la société en général.

Un certain nombre d'articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et la loi d'orientation de 1989, qui place l'élève au cœur du système éducatif, amène à observer la faculté de l'élève à agir dans et sur son environnement, de participer aux décisions qui le concernent, de vérifier la possibilité qui lui est offerte de s'associer, d'être informé, de communiquer.

«Prendre la parole en classe, c'est prendre un certain pouvoir, au sein de rapports définis. Pour que la prise de parole soit efficace, la légitimité de cette prise de parole doit être reconnue. Il s'agit de pouvoir dire ».

Or, à observer de près le statut de l'apprenant, de la maternelle à l'université, sous l'angle du poids de la parole et de sa place réelle, on a le sentiment d'une continuité dans l'existence d'un statut d'objet ou l'inexistence d'un statut d'acteur. En fait, tout se passe comme si le fait d'être apprenant, quel que soit l'âge, impliquait nécessairement un état d'irresponsabilité et de dépendance vis-à-vis des détenteurs du savoir ou de l'autorité.

Ce qui est paradoxal dans ce constat, c'est que les pédagogues savent bien, quel que soit l'âge de l'apprenant, l'apprentissage est un processus actif de remise en question, de questionnement et d'échanges, dans lequel chacun des éléments du triangle didactique est en interaction avec les deux autres.

Les résistances ne se situent donc pas au niveau de la définition du statut de l'élève, mais bien au niveau de sa mise en œuvre effective dans la classe.

Comment l'école peut-elle passer de pratiques docilisantes à une autonomie active et participative de l'apprenant ?

Comment modifier le statut de l'apprenant, sachant que cet objectif ne saurait se résumer à accorder quelques espaces de participation et quelques miettes de représentativité dans des instances qui ne débattent que de points matériels ?

L'école n'a pas pour seule fonction d'enseigner des connaissances. Elle doit se définir comme le lieu de construction de la solidarité humaine.

Pendant de nombreuses années, l'élève a été considéré comme un récepteur passif, en relation exclusive avec l'enseignant. Regarder attentivement le tableau et le maître, écouter, travailler seul. Pendant de nombreuses années, l'élève a appris à travailler seul à côté des autres et, parfois, seul contre les autres. Il a appris à se protéger du regard de son voisin et a appris à réfréner son désir de lui parler et de l'entendre.

L'individualisme et la compétition, valeurs de référence de la société, caractérisent toujours le fonctionnement actuel du système scolaire dans son ensemble et font porter à l'apprenant la responsabilité de sa réussite ou de son échec.

Pour mettre l'apprenant en situation coopérer, l'aide, la solidarité, l'ouverture aux autres, le partage, doivent être les valeurs de référence d'une Ecole dans laquelle la réussite de quelques-uns ne s'effectue pas au détriment des autres, mais contribue à la promotion de tous.

Modifier le statut de l'élève et de la parole, le responsabiliser dans l'apprentissage comme dans la vie de la classe, le rendre autonome et acteur, c'est lui donner du pouvoir, le rendre partenaire, l'associer à la vie de la classe et des projets. C'est engager avec lui une communication vraie, respectueuse de ses désirs, de ses démarches et de ses questions.

Quel projet « politique » ?

Plus que jamais, l'école doit se soucier de cette éducation au parlé vrai, à l'échange, à la confrontation des idées.

L'apprentissage de l'expression de soi, du débat démocratique, doit être au cœur de l'école.

Il ne s'agit plus seulement de donner une formation minimale à tous les élèves et construire une culture commune durant la durée de la scolarité obligatoire.

Il faut concrètement amener les citoyens de demain à vouloir résister aux menaces qui pèsent sur la démocratie, à lutter contre les dangers de l'exclusion et contribuer à faire vivre ensemble des personnes d'origine sociale et de cultures différentes.

Plus que jamais, il faut que la parole libérée et vraie permette aux futurs citoyens d'accéder à d'autres relations que la compétition, le conflit, la violence et l'exclusion.

Plus que jamais, il faut que la parole libérée et vraie permette à l'homme de se construire en se sentant responsable de lui-même et des autres, autonome et solidaire.

Enquête.

LES REPRESENTATIONS DES ENSEIGNANTS SUR LA PAROLE DE L'ENFANT A L'ECOLE.

Enquête réalisée par Eric Weill, IEN et Président de l'OCCE des Yvelines et Nicole Peyret, Conseillère Pédagogique.

Source : « Animation et Education » n° 181-182, osons la parole...

1^{er} axe : La conception de l'acte de parler.

- Parler aide l'enfant à construire sa pensée : 98,28% des enseignants sont d'accord.
- Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : 81,9% d'accord.
- L'enfant apprend mieux en dialoguant à plusieurs : 79,31% sont d'accord.
- Apprendre à écouter, c'est aussi apprendre à parler : 94,83% d'accord.
- La parole de l'enfant à l'école n'est possible qu'avec les apports structurant et valorisant de l'enseignant : 70,69% le pensent.

Par ailleurs, à la question : « débattre en classe, qu'en pensez-vous ? », ils sont 12,14% pour dire de façon spontanée que cela favorise le développement de la pensée et 5,71% pour dire que cela favorise la structuration de la pensée et du langage.

2^{em} axe : Les finalités de la parole de l'enfant.

- Le partage de la parole favorise la coopération : 93,10% sont d'accord avec cette idée.
- La parole doit permettre à l'enfant d'intégrer les normes sociales : 85,34% le pensent.
- La parole favorise l'expression de soi : 85,34% sont d'accord.
- La parole favorise l'entraide : 82,76% d'accord.

Lorsque l'on croise « questions ouvertes et questions fermées », on constate des contradictions : la place de la coopération est minime (4,40%) lorsqu'ils évoquent le conseil d'enfants, et la référence aux règles sociales apparaît dans seulement 11,32% des réponses. Lorsqu'ils s'expriment sur le débat en classe, la référence à la citoyenneté apparaît dans 17,86% des réponses et la référence à la construction de l'identité personnelle dans 3,57%.

La confrontation des points de vue apparaît comme la finalité pour laquelle les enseignants sont très majoritairement en accord : 91,38%.

Par ailleurs, on retrouve cette notion d'échanges évoquée dans la question sur le conseil d'enfants dans seulement 26,42% des réponses.

50% sont d'accord pour dire que la parole a comme finalité l'apprentissage contre 40,94% qui sont d'un avis contraire.

3^{ème} axe : Le statut de la parole de l'enfant.

La parole de l'enfant comme un droit apparaît dans seulement 2,35% des réponses à la question : « Pour vous qu'est ce que la parole de l'enfant à l'école ? ».

L'expression : « statut de la parole de l'enfant » est utilisée dans 20% des réponses à la question « comment favoriser un espace de parole pour chacun des élèves ? ».

Pour les enseignants, ce qui permet l'émergence de la parole de l'enfant dans les conseils d'enfants, c'est le respect de la prise de parole (25,79%) ; la responsabilisation des enfants (12,58%) ; le fait qu'il n'y ait pas d'évaluation (0,63%).

- La parole de l'enfant favorise sa liberté d'action et de choix pour 77,59% des enseignants.
- La prise en compte de sa parole donne à l'enfant une place dans la société pour 82,76%.
- Faire place à la parole de l'enfant, ce n'est pas lui laisser croire en sa toute puissance. 28,21% des enseignants le pensent mais 6% pensent que cela peut le lui laisser croire. 22,22% des enseignants pensent qu'il y a des limites à mettre en place et 35,90% ne répondent pas à cette question.
- Il faut laisser libre cours à la parole de l'enfant à l'école pour 74,14% des enseignants.
- Il faut lui permettre de rester silencieux pour 73,28%

- *L'enfant peut parler de tout pour 53,45% des sondés, mais 37,07% réfutent cette idée.*

4^{ème} axe : Le statut de la parole de l'enseignant.

- *67,24% contre 28,42% des enseignants sont d'accord avec le fait que la parole de l'enfant puisse les déstabiliser.*
- *75,86% sont d'accord pour dire que favoriser la parole de l'enfant, c'est pour l'enseignant accepter de se taire.*
- *75% sont d'accord avec le fait que d'autres adultes à l'école peuvent susciter ou recueillir la parole de l'enfant, 21,55% ne le sont pas.*

5^{ème} axe : Les pratiques des enseignants.

- *Pour 88,79% des enseignants, le bain de langage favorise la parole de l'enfant.*
- *76,72% sont d'accord pour aménager des temps de silence pour favoriser la parole de l'enfant.*

Pour les sondés, les moments représentatifs de la prise en compte de la parole de l'enfant sont, essentiellement, les discussions sur l'organisation de la classe et du vivre ensemble et l'élaboration de projets et mise en œuvre d'activités. Seulement 2,92% des sondés citent le « Quoi de neuf ».

Pour favoriser un espace de parole pour chacun des élèves, les enseignants ont évoqué à égalité l'aménagement du temps et la prise en compte du statut de la parole de l'enfant (20%). Enfin, parmi les thématiques les plus fréquemment abordées dans les moments de débats : gestion de conflits et « vie de classe » arrivent largement en tête devant les « sujets d'actualité » (12,10%) et les sujets relevant de la motivation des élèves (11%).

Ecouter l'autre, c'est accepter de se taire...

A partir d'un article de Bruno Dubois, « Animation et Education » n° 181-182

« Faut-il développer l'écoute à tous les niveaux de notre système éducatif et la considérer comme une valeur humaniste fondamentale ? Pourquoi ? Comment ? »

Question surprenante si l'on considère que l'écoute n'est qu'un phénomène physique, une résonance. Pourtant aujourd'hui, des lieux communs comme « Les enfants n'écoutent plus rien » tendent à donner à l'écoute une dimension bien plus importante !

Peut-on avoir le droit de ne pas écouter ?

Peut-on imaginer qu'un groupe classe écoute, si la parole dispensée n'est pas de bonne qualité ?

Plusieurs expériences tendent à prouver que plus la qualité de la parole est bonne, plus la qualité de l'écoute est élevée.

L'école, les enseignants, les élèves sont-ils prêts à laisser entrer en classe le silence ?

Comment peut-on, en quelque sorte, éduquer à l'écoute ?

On ne peut écouter l'autre que si, soi-même, on a été écouté.

Alors, écouter c'est accepter de se taire...

En classe il ne peut y avoir qualité d'écoute des enfants que si le maître est capable lui-même d'écoute envers chacun d'eux.

La parole dans la classe peut être confisquée par des dealers ou des bons élèves ; en ce sens, toutes les paroles ne se valent pas. Améliorer la qualité de l'écoute, c'est essayer de déstructurer ces phénomènes de hiérarchie ; la classe coopérative peut vous y aider.

LA PAROLE pour faire connaissance

Accueillir

Développer une ambiance propice aux apprentissages.

Développer l'esprit de classe ou d'équipe.

Favoriser un climat de confiance entre les élèves et l'enseignante, et aussi entre les élèves eux-mêmes, est une condition essentielle pour libérer la parole vraie, la parole libérée, favoriser l'estime et l'expression de soi et ainsi favoriser tous les apprentissages.

Avant d'introduire un quelconque apprentissage coopératif et donc le travail en groupes restreints, il est essentiel que les élèves se sentent suffisamment à l'aise pour s'ouvrir aux autres, les valoriser et accepter leurs différences (ceci est aussi vrai dans le cas d'un apprentissage individuel).

Développer l'esprit de classe peut consister en des activités amusantes qui allègent les tensions, mais aussi en des exercices étroitement liés au domaine dans lequel le groupe devra travailler. Il aide les individus à mieux connaître l'expérience antérieure et les connaissances des autres membres de l'équipe, et à découvrir chez chacun les habiletés qui peuvent contribuer à l'exécution de la tâche commune.

Même si un climat propice aux apprentissages est établi, on ne peut présumer qu'il se maintiendra durant toute l'année, trimestre ni même semaine. La modification des équipes encourage l'ouverture au autres et constitue un autre moyen de faciliter le développement de l'esprit de classe.

On peut aussi signaler verbalement les comportements positifs des élèves et témoigner de sa satisfaction ouvertement.

Une autre étape à ce processus consiste à rendre certaines valeurs que l'on souhaite partager, très présentes en classe.

Autant dire qu'il est important d'y adhérer soi même, car dans les premiers temps, vous servirez de modèle.

C'est toute la différence entre ce que nous appelons les **valeurs de référence** et les **valeurs de préférence**. Un enseignant qui aurait pour valeur de préférence « le droit à l'erreur » mais qui critiquerait, voir punirait systématiquement l'élève s'étant trompé n'aurait aucune crédibilité auprès de son groupe classe. Certaines valeurs déterminent la manière dont il répond aux questions qui lui sont posées, le ton de voix qu'il adopte, sa façon de saluer ses élèves. La façon dont l'enseignant interagit avec ses élèves constitue une indication claire de son adhésion ou pas à certaines valeurs.

Pour qu'une ambiance de confiance s'installe, il faut qu'il y ait adéquation entre les valeurs que l'on préfère et celles auxquelles on se réfère réellement.

Entraide – Engagement – Ouverture aux autres – Plaisir – Egalité – Droit à l'erreur Solidarité – Confiance - Ecoute

Dans une classe, ces valeurs sont essentielles pour que les élèves se sentent motivés et capables de réussir. Le climat qu'elles font régner crée des conditions faisant que chaque élève considère ses pairs de façon positive, ce qui donne à ces derniers une meilleure image d'eux-mêmes.

Il est de ce point de vue essentiel de discuter avec le groupe classe de l'importance de chacune de ces valeurs (débats, ateliers philo). On peut se poser la question suivante : « Comment ces valeurs peuvent-elles se manifester dans les comportements de tous les jours ? ».

Ces valeurs qui contribuent à entretenir une saine atmosphère sur les plans affectif et cognitif, sont les mêmes que celles permettant aux individus de développer des relations sociales harmonieuses et très efficaces, tant dans leur vie personnelle que dans leur milieu de travail. Ce sont aussi ces valeurs qui favorisent le développement d'une société fondée sur l'empathie et l'acceptation d'autrui.